



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2000-2001

Depuis l'envoi du document EB 2000/69/R.35 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.

Région: Afrique de l'Est et australe (Afrique II)	Pays: Kenya
Nom du projet: Projet de développement de services à l'intention des petits exploitants et des communautés au Kenya (région centrale)	PNB par habitant ¹ : 330
Coût du projet (en millions de USD): 17,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 29,3
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: Fonds de survie belge (FSB)
État d'avancement: formulation en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des services d'appui aux projets (BSP/ONU)

Généralités et objectifs du projet

Les indicateurs sociaux de développement du Kenya restent relativement faibles: le taux de mortalité infantile est de 69 pour 1000 et l'espérance de vie à la naissance de 55 ans, tandis que le taux d'alphabétisation des adultes est estimé à 75%. La pauvreté est concentrée dans les zones rurales, où près de 80% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté défini par le gouvernement. Le projet envisagé constituera la deuxième phase du projet de développement des petites exploitations et des services communautaires dans les régions arides de Nyeri financé par le Fonds de survie belge (BG-006-KE), qui s'est terminé à la fin de 1999 avec des résultats mitigés. Une évaluation terminale entreprise à la fin de 1998 a constaté que le développement d'un système de soins de santé primaires adaptés aux besoins et durable représentait un progrès important. En revanche, la dimension économique laissait beaucoup à désirer, en raison de la décision, suite à l'examen du portefeuille de pays effectué en 1996 qui avait fait ressortir l'absence de progrès, de supprimer le volet développement de l'agriculture et de l'irrigation ainsi que le mécanisme spécial de financement. Étant donné que le projet a obtenu des résultats remarquables dans le domaine de la santé, de l'économie familiale et de la capacité des groupes à gérer les ressources en partageant les coûts, les objectifs généraux de cette deuxième phase sont de mettre en place des mesures destinées à réduire la mortalité et la morbidité, et à améliorer le niveau de vie général de la population rurale dans la zone du projet. Plus précisément, le projet vise: a) à augmenter la production vivrière, les revenus et le niveau de vie des bénéficiaires par un accroissement de la production et de la productivité agricoles; b) à améliorer la santé de la population grâce à des services de santé primaires ayant un bon rapport coût-efficacité, à lui fournir de l'eau potable et à promouvoir l'amélioration de l'assainissement; c) à renforcer la capacité institutionnelle des districts couverts par le projet afin qu'ils soient en mesure de planifier, d'exécuter et de suivre le processus de développement; et d) à promouvoir la participation des bénéficiaires à la planification et à l'exécution des projets de développement rural.

Bénéficiaires du projet

Le groupe cible est constitué par les catégories de la population qui sont les plus exposées à la faim, à la malnutrition, à la maladie et à la mauvaise qualité de vie générale. Ce groupe à risque

¹ Données relatives à 1998; PNB exprimé en dollars des États-Unis.

² Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, prend la tête de la conception du projet, l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

comprend les paysans sans terre dont l'approvisionnement en eau propre est limité et qui n'ont aucun accès aux services de santé et d'éducation. Le projet initial a été exécuté dans deux circonscriptions du district de Nyeri comptant environ 10 000 ménages. La deuxième phase portera sur des localités touchées par la sécheresse soigneusement choisies dans les zones arides et semi-arides de la province centrale. La zone couverte comprendra probablement des sites secondaires dans cinq districts, y compris une zone supplémentaire dans celui de Nyeri. Si le nombre des bénéficiaires reste à déterminer avec précision, on estime actuellement qu'environ 25 000 ménages bénéficieront des interventions du projet. La conception du projet cible les avantages tout particulièrement sur les femmes et les enfants par des interventions de nature sanitaire. En outre, on accordera une importance accrue aux activités agricoles et extra-agricoles pour soutenir et diversifier davantage les sources de revenus offertes aux femmes.

Composantes du projet

a) Santé, nutrition et assainissement

Cette composante a pour but de promouvoir le système de soins de santé primaires, premièrement en aidant à la construction, à la remise en état et/ou à l'amélioration des centres de soins communautaires, des dispensaires et des pharmacies et, deuxièmement, en formant un cadre de travailleurs sanitaires villageois et en lui apportant un appui. En outre, le système permettra de diffuser localement des messages sur la nutrition et l'assainissement et le projet pourvoira au développement de jardins potagers, à l'élevage de petit bétail, et à la construction de latrines, alors que le gouvernement kenyan fournira le personnel qualifié et, régulièrement, des lots de médicaments. Les équipes de gestion et les systèmes d'information sanitaires de district seront encore développés afin d'améliorer la planification et la collecte des données.

b) Approvisionnement en eau des ménages

Dans les zones arides et semi-arides, les communautés villageoises rurales accordent souvent la priorité absolue à l'approvisionnement durable en eau des ménages, qui constitue par ailleurs un important adjuvant à l'amélioration de l'état sanitaire. Le projet financera des travaux de dérivation pour l'adduction d'eau, des puits peu profonds et/ou citernes pour recueillir l'eau des toits, selon les conditions locales. Les ouvrages créés seront gérés et entretenus par les groupes locaux d'utilisateurs de l'eau.

c) Développement des cultures et de l'élevage

Le but de cette composante est de favoriser le développement de systèmes de petite exploitation mieux adaptés, dans les zones arides et semi-arides où les mauvaises récoltes fréquentes entraînent des périodes d'insécurité alimentaire. On mettra l'accent sur l'utilisation de variétés résistantes à la sécheresse pour remplacer l'assolement traditionnel maïs-haricots ou le compléter. Des programmes complémentaires visant à promouvoir l'élevage de petit bétail et de volaille sont prévus. Le projet apportera un appui aux activités de vulgarisation du gouvernement, mais il cherchera aussi à recourir davantage aux ONG et au secteur privé, et les agriculteurs seront aussi censés apporter leur contribution.

d) Soutien institutionnel

Le projet soutiendra le renforcement des capacités des organismes d'exécution afin qu'ils soient en mesure d'entreprendre les activités financées par le projet, spécialement au niveau du district. En outre, des fonds sont prévus pour la gestion, la coordination et le suivi et l'évaluation du projet.

e) Organisation de groupes

Les bénéficiaires auront accès aux ressources du projet par l'intermédiaire de groupes et d'organisations communautaires enregistrées. Un soutien sera apporté à tous les stades de la mobilisation communautaire, de la sensibilisation à la planification communautaire, du développement de la dynamique de groupe et de la formation technique à des activités génératrices de revenu et aux mécanismes de crédit. Cette intervention devrait poser les bases d'un processus de développement permanent. Des fonds seront attribués à l'organisme gouvernemental compétent, aux ONG et aux autres organisations de formation en mesure de contribuer au processus.

f) Crédit rural et mécanisme spécial de financement

Le projet soutiendra le développement de systèmes de crédit rural par l'intermédiaire des organisations communautaires (OC) et des ONG. Un certain nombre d'organismes de crédit travaillent dans les zones urbaines et péri-urbaines, mais ils n'ont pas réussi à étendre leurs services aux zones rurales isolées. Pour remédier à cet état de choses, le projet: i) développera soigneusement la capacité locale des communautés à absorber et à administrer le crédit; ii) déterminera la voie appropriée pour l'acheminement des fonds du prêt du gouvernement aux organismes de crédit intermédiaire. Des activités génératrices de revenus à la fois appropriés et viables seront aussi encouragées, spécialement à l'intention des femmes. Le mécanisme spécial de financement soutiendra des travaux d'infrastructure et autres activités réalisées par les communautés afin de permettre une approche intégrée du développement. Il fournira son concours sous forme de dons accordés à des activités spécifiques.

Exécution du projet

La méthode d'exécution retenue pour tous les projets entrepris par le FIDA au Kenya est celle du "ciblage du développement rural au niveau du district", qui fournit un cadre pour la promotion au niveau du district d'un développement rural intégré reposant sur une large participation. La coordination générale du projet sera confiée au Ministère des finances et de la planification. Son exécution incombera à divers organismes gouvernementaux, OC et ONG, dont les activités seront coordonnées au niveau du district par des comités de développement de district et de sous-district, faisant largement appel à la participation des bénéficiaires.

Caractéristiques importantes

La conception du projet relie les interventions économiques et sociales au moyen du partage des coûts. Le projet contribuera ainsi à la réalisation des objectifs de la politique gouvernementale et laissera aux bénéficiaires la responsabilité partielle de l'exécution et de l'entretien des équipements qu'il aura créés. Il permettra aussi aux groupes les plus pauvres d'avoir accès à l'infrastructure sociale dont ils ont le plus grand besoin. L'exécution du projet initial montre que, lorsqu'ils prennent en main les équipements et les services, les groupes locaux se renforcent et peuvent servir de plate-forme pour entreprendre de nouvelles activités de développement. Le FIDA financera les activités de production agricole, la vulgarisation et la recherche adaptative, ainsi que le mécanisme spécial de financement pour le crédit en faveur des activités économiques et sociales. Un don du FSB financera le soutien institutionnel, les soins de santé primaires, l'approvisionnement en eau des ménages et l'organisation des groupes.



Principales questions

Au cours de la formulation/évaluation prospective du projet, les questions suivantes seront abordées: a) accord sur l'ouverture de comptes spéciaux dans les districts et rationalisation des mécanismes financiers, y compris la préparation et la présentation en temps utile des demandes de retrait et des rapports de vérification des comptes; b) accord sur les dispositions d'un accord de prêt subsidiaire visant à faciliter l'intégration du crédit dans le projet et sa distribution par des organisations extra-gouvernementales; c) clarification de la politique gouvernementale concernant les indemnités du personnel payables par le projet, le cas échéant; d) assurances au sujet des pouvoirs conférés à l'unité de gestion du projet afin d'avoir la garantie qu'elle pourra travailler avec efficacité.

Opérations précédentes du FIDA

Le FIDA apporte un appui au développement du Kenya depuis plus de 20 ans et il a financé à ce titre neuf projets (dont quatre en cofinancement et cinq de son initiative propre) pour un montant total de 38,9 millions de DTS. Deux de ces projets ont été financés dans le cadre du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Trois projets sont actuellement en cours d'exécution. En outre, le FSB a accordé trois dons pour un total de 415 017 829 BEF (le projet initial se montant à 110 millions de BEF, soit approximativement 4,29 millions de USD). En outre, le FIDA a accordé au Fonds fiduciaire pour les femmes kenyanes un don de 75 000 USD au titre du PCE/ONG. La Fondation africaine de recherche médicale a aussi bénéficié d'un don de 70 000 USD de la part d'une ONG.

Région: Afrique de l'Est et australe (Afrique II)	Pays: Lesotho
Nom du projet: Gestion durable de l'agriculture et des ressources	PNB par habitant ¹ : 570
Coût du projet (en millions de USD): 11,4	Population (en millions d'habitants) ¹ : 2,1
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinancier: pourparlers en cours avec Irish Aid
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et BSP/ONU

Objectifs du programme

Plus de 85 % de la population du Lesotho vit en milieu rural; dans une proportion de quelque 55 %, cette population rurale est tributaire de l'agriculture comme source de revenu primaire ou secondaire. Or, la contribution de l'agriculture au PIB n'a cessé de diminuer, passant d'environ 30 % en 1970 à 11 % approximativement en 1997³. Conjugué à un flux continu de retour d'Afrique du Sud de mineurs migrants, le déclin de la production et de la productivité agricoles a aggravé l'incidence de la pauvreté et sa sévérité chez les ménages ruraux. L'objectif premier du programme est d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et la nutrition des familles en appuyant des investissements axés sur l'accroissement de la rentabilité de la petite exploitation agricole et sa viabilité à long terme. À cette fin, le programme vise à: a) promouvoir une meilleure utilisation des terres et des eaux et de meilleures pratiques de gestion; b) accroître l'efficacité de la fourniture de services essentiels d'appui à l'agriculture, plus réactifs aux besoins et aux priorités des petits producteurs; c) promouvoir l'adoption de technologies améliorées et écologiquement rationnelles de production végétale et animale; d) renforcer les capacités institutionnelles des administrations de district décentralisées; e) promouvoir et assurer une participation significative des bénéficiaires à la planification et à l'exécution du programme.

Bénéficiaires du programme

La zone du programme est constituée de trois des dix districts administratifs du Lesotho, à savoir Quthing, Mohale's Hoek et Mafeteng, situés dans le sud-ouest du pays. Ces trois districts sont caractérisés par une sévère dégradation des terres et une proportion élevée de ménages pauvres ou ultrapauvres, ayant de faibles revenus et des perspectives limitées d'emploi salarié extra-agricole. Le groupe cible représente quelque 95 000 ménages, soit 88% de l'ensemble des ménages des trois districts. Quelque 60 % d'entre eux n'arrivent pas à tirer de leur petite exploitation une production suffisante pour satisfaire tout au cours de l'année les besoins alimentaires de la famille⁴. Le programme profitera directement à quelque 18 000 ménages ruraux (soit 19 % de l'ensemble des ménages des trois districts), qui peuvent être classés soit comme sans-terre sans emploi salarié, soit comme petits paysans pratiquant une agriculture de subsistance ou d'infra-subsistance ou des cultures

³ Indicateurs du développement dans le monde, 1999.

⁴ D'après une récente étude socio-économique et des systèmes de production (ESES).

de case, selon la taille des parcelles et de la production animale. La superficie moyenne des parcelles chez les bénéficiaires est inférieure à 2 hectares, avec trois têtes de bétail ou un troupeau de 10 à 25 moutons ou chèvres. Environ 30 % des bénéficiaires sont *de jure* des ménages dirigés par une femme.

Composantes du programme

a) Services d'appui à l'agriculture

De l'appui sera apporté pour: i) l'intensification et la diversification des cultures, notamment la petite irrigation et les jardins de case; ii) l'amélioration de la production animale, incluant l'amélioration de la santé animale, de la zootechnie et de la nutrition animale, la lutte contre les vols de bétail, une meilleure commercialisation des produits de l'élevage et la gestion des parcours; iii) l'amélioration de la recherche agricole, spécialement au niveau des exploitations; iv) le renforcement de la vulgarisation dans le cadre du système de vulgarisation unifié (SVU) qui est prévu.

b) Gestion des terres et des eaux

Cette composante vise à améliorer l'utilisation et la gestion des terres et des eaux pour appuyer l'accroissement de la production et de la productivité agricoles. À cette fin, le programme: i) encouragera les collectivités à élaborer dans le cadre du processus de planification participative communautaire (PPC) des plans d'utilisation des sols qui seront généralement acceptés, et à apprendre au sujet des techniques de conservation biologiques, des mesures de collecte et de rétention de l'eau, des petits réseaux d'irrigation, des mesures de lutte contre l'érosion au niveau des exploitations et des ouvrages de diversion et de protection; ii) pilotera le développement d'infrastructures sociales et rurales essentielles, principalement comme incitation supplémentaire pour les collectivités qui démontrent un sérieux engagement pour la mise en oeuvre de plans rationnels d'utilisation et de gestion des terres et des eaux; iii) mènera une étude de référence pour consolider les données sur l'étendue et l'échelle actuelles de la dégradation des terres dans les trois districts.

c) Renforcement des capacités locales

En cohérence avec le programme d'investissements dans le secteur agricole (PISA), le programme renforcera la capacité institutionnelle des organismes d'exécution de projets – en particulier au niveau des districts et au niveau local – à planifier, exécuter, suivre et évaluer les programmes publics d'investissement, notamment celle des organisations à assise communautaire (OAC) et des ONG. Le programme apportera son appui aux personnels d'encadrement agricole de district, aux fonctions de coordination et de S&E du programme du Ministère de l'agriculture, des coopératives et de la mise en valeur des terres (MOA), ainsi qu'aux services comptables de district.

Exécution du programme

En accord avec la politique de décentralisation, ce programme d'une durée de six ans sera exécuté principalement par les administrations des districts et des collectivités locales, en partenariat avec des OAC et des ONG. C'est toutefois le MOA qui aura la responsabilité générale de la coordination, de l'exécution et de la gestion du programme. Le secrétaire principal du MOA sera aidé à cette fin par un comité de pilotage du programme constitué de responsables clés des ministères des finances, de la planification du développement, du gouvernement local, de l'environnement, de la promotion des femmes et de la jeunesse. Un comité de révision du programme examinera trimestriellement l'avancement de l'exécution et résoudra toutes questions pendantes au niveau interdépartemental. Un coordonnateur du programme rendra compte au directeur du Département de la planification économique et de l'analyse des politiques.

Caractéristiques importantes

Le programme poursuit la stratégie de pays du FIDA, qui insiste sur la nécessité de focaliser les interventions sur les initiatives de développement dont le potentiel est le plus grand pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la malnutrition chez les ménages ruraux, en particulier ceux qui sont *de jure* dirigés par une femme. Il encourage les initiatives de développement axées sur l'éradication de la pauvreté rurale, en portant dûment attention à l'utilisation et à la gestion durables des ressources naturelles. L'approche utilisant le processus de PPC sera privilégiée comme base de l'identification des besoins et priorités des ménages ruraux, qui est considérée comme critique pour le succès et la viabilité des investissements. Le programme permettra au FIDA d'influencer l'orientation du PISA de manière qu'il puisse mieux réagir aux besoins et priorités des ménages pauvres, notamment par la fourniture efficiente et efficace de services essentiels d'appui à l'agriculture. Le programme encouragera l'adoption de techniques de production améliorées et écologiquement rationnelles telles que le système d'exploitation Machobane. Conformément à la politique de décentralisation récemment instaurée au Lesotho, le programme renforcera les capacités institutionnelles des administrations de district, des OAC et des ONG.

Principales questions

Lors de la préévaluation, les questions suivantes seront abordées: a) faire en sorte que les activités du programme soient complémentaires et en harmonie avec le PISA et le Projet de politique agricole et de renforcement des capacités mené par l'Association internationale de développement (IDA); b) consolider les arrangements d'exécution et de gestion du programme, ainsi que les arrangements de cofinancement pour l'infrastructure sociale complémentaire; c) examiner de façon plus approfondie le rôle du secteur privé, et notamment des OAC dans la fourniture des services d'appui essentiels, en particulier les services vétérinaires; d) assurer l'établissement d'un système S&E complet et harmonieux; e) examiner de façon plus approfondie la capacité des marchés locaux d'absorber la production supplémentaire, en ayant à l'esprit la concurrence des producteurs sud-africains; F) examiner les façons pratiques d'améliorer le processus PPC; g) envisager des mesures pour renforcer les droits des femmes en matière de contrôle et de propriété de terres et de bétail.

Opérations antérieures du FIDA

Jusqu'à présent, le Lesotho a bénéficié de cinq projets, pour un montant total de 22,17 millions de DTS. Deux d'entre eux ont été financés par le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification. Deux projets sont en cours d'exécution.

Région: Amérique latine et Caraïbes	Pays: Venezuela
Nom du projet: Projet de développement de filières agro-industrielles dans la région de Barlovento	PNB par habitant ¹ : 3 500
Coût du projet (en millions de USD): 19,0	Population (en millions d'habitants) ¹ : 23,2
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal ² : FIDA
Conditions de prêt proposées: ordinaires	Cofinancier: aucun
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Société andine de développement (CAF)

Objectifs du projet

Du fait du déclin économique systématique que connaît le pays, l'incidence de la pauvreté rurale s'y est constamment accrue au cours des deux dernières décennies.⁵ La qualité de l'alimentation s'est aussi sérieusement dégradée au cours des années 1990⁶. Le projet proposé sera localisé dans la région de Barlovento, État de Miranda, dans le nord du pays. Comme résultat d'une exclusion sociale de longue date, celle-ci est en majeure partie une région rurale arriérée et marginalisée, souffrant d'un niveau élevé de pauvreté et de carences marquées dans les services publics. Soixante-dix-huit pour cent des ménages ruraux de la région ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. La région a été frappée récemment par des pluies catastrophiques qui ont causé d'importants dommages aux infrastructures et aux cultures. Sur cette toile de fond, le but d'ensemble du projet proposé est d'améliorer durablement les conditions économiques et sociales des petits agriculteurs pauvres. L'objectif général du projet est d'améliorer les capacités de gestion des familles bénéficiaires sur les plans productif, social et organisationnel, afin d'établir des liens efficaces et intégrés avec les marchés locaux et nationaux et de gérer efficacement et durablement les activités productives dans l'agriculture, les micro-entreprises et la commercialisation. Le projet cherchera expressément à: a) développer et renforcer les ressources humaines et les organisations productives locales; b) améliorer et intensifier la production des exploitations agricoles, la productivité et la commercialisation de nouvelles cultures de rapport et celles des cultures permanentes locales traditionnelles, et améliorer aussi les cultures de subsistance afin de promouvoir la sécurité alimentaire et d'améliorer les niveaux nutritionnels; c) promouvoir l'utilisation rationnelle et la conservation des ressources naturelles locales; d) renforcer la production, la transformation et les liens de commercialisation; e) consolider les processus de développement rural aux niveaux de l'État et municipal, en améliorant les capacités de participation organisationnelle des bénéficiaires et des communautés rurales; f) promouvoir une approche des activités du projet fondée sur un équilibre entre hommes et femmes.

⁵ Recensement agricole. Ministère de l'Agriculture. 1997, Caracas, Venezuela.

⁶ D'après les données communiquées par la FAO en 1998.

Bénéficiaires du projet

Le groupe cible sera constitué de 14 000 familles rurales pauvres, comprenant des petits exploitants ayant moins de 5 ha de terre productive – dont quelque 6 500 bénéficiaires de la réforme agraire – ainsi que 3000 ruraux sans terre, des femmes et quelques hommes se consacrant à la transformation à petite échelle de produits agricoles. Quelque 9 500 familles pauvres, dont 50 % sont d'origine africaine, bénéficieront directement des interventions du projet.

Composantes du projet

a) Formation et organisation

Le but sera de développer et de renforcer les capacités de gestion entrepreneuriale et organisationnelle des bénéficiaires, ainsi que leur capacité à participer à des actions locales de développement rural. De la formation générale et spécialisée sera offerte aux cadres de l'UGP et des institutions intervenant sous contrat, des organisations/groupements de bénéficiaires et des organismes de deuxième niveau. Une formation aux questions d'équité hommes-femmes sera également menée à tous les niveaux. Un fonds de développement social sera établi pour apporter du capital de départ afin de promouvoir la participation de l'État et des municipalités à des projets sociaux sélectionnés par les organisations de base des bénéficiaires.

b) Développement agricole durable

De l'appui sera fourni pour promouvoir un service de vulgarisation novateur, efficace et participatif, induit par la demande. Cela sera réalisé par le biais des activités suivantes: i) génération et validation de technologie par la fourniture d'informations systématiques sur les technologies intéressant une sélection de produits agricoles commercialisables, le cacao et les cultures de rapport traditionnelles ainsi que les cultures d'autoconsommation, et d'informations sur les essais en exploitation et sur la validation de ces technologies avec la collaboration des bénéficiaires; ii) promotion de services de vulgarisation et d'assistance technique; iii) établissement d'un fonds d'investissements productifs destiné à appuyer les petits investissements productifs familiaux/communautaires des familles/communautés les plus pauvres.

c) Développement de filières agro-industrielles

Le projet: i) développera et renforcera cinq filières agro-industrielles, dont le cacao pour les marchés d'exportation et le marché national, et les agrumes, la banane et les racines tropicales pour le marché de Caracas; ii) stimulera le développement de petites industries rurales de transformation consacrées aux fruits, aux légumes et au cacao. Le développement de la commercialisation et des micro-entreprises sera également encouragé par la fourniture de formation et de services d'assistance technique. Au moyen d'un fonds d'investissement, le projet financera des investissements dans la commercialisation et les micro-entreprises sur la base du partage des risques, en établissant des contrats *ad hoc* avec les bénéficiaires.

d) Services financiers ruraux locaux

Des fonds seront fournis pour: i) promouvoir le développement d'organismes locaux d'épargne et de prêt par la fourniture de formation et d'assistance aux groupements de bénéficiaires intéressés. Cette composante se fondera sur les enseignements tirés et les méthodologies validées du Projet de

développement économique de communautés rurales pauvres (PRODECOP); ii) établir un fonds d'appui destiné à renforcer les organismes financiers locaux par des fonds propres, au moyen de mécanismes appropriés.

Exécution du projet

Ce projet d'une durée de six ans sera exécuté sous la responsabilité générale du Ministère de la production et du commerce (MPC), par l'intermédiaire du Vice-Ministère de l'agriculture. Un comité directeur du projet présidé par le sous-secrétaire à l'agriculture du MPC approuvera/superviser les plans de travail et budgets annuels. Une UGP autonome constituée d'un directeur de projet et des quatre coordonnateurs des composantes sera établi dans la zone du projet. Un comité de coordination méthodologique entre institutions sera constitué pour systématiser et coordonner l'application des stratégies de développement rural et de réduction de la pauvreté. Des entreprises de conseil nationales, de l'État et locales, groupements professionnels, fondations privées et gouvernementales, ONG, etc. participeront comme agents contractuels à la fourniture de formation et de services d'appui à la production aux bénéficiaires.

Caractéristiques importantes

Le projet est dans la ligne de la stratégie du FIDA et appuiera les politiques gouvernementales de développement rural, de réduction de la pauvreté et de décentralisation. Une caractéristique importante est l'emploi d'une approche axée sur des filières de production – transformation - commercialisation comme ligne de force pour le développement de systèmes de production agricoles paysans et l'amélioration des revenus familiaux. Les interventions du projet viseront aussi à promouvoir la sécurité alimentaire au sein des familles et l'amélioration des niveaux nutritionnels. Des opportunités égales et l'entier accès/entière participation à tous les aspects productifs du projet seront assurés aux femmes. Pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, le projet se fondera sur les expériences acquises par le biais du programme de renforcement de l'équité entre les sexes dans les projets du FIDA (PROSGIP).

Principales questions

Lors de la préévaluation, les questions suivantes seront abordées: a) l'adoption d'une position proactive sur les questions nutritionnelles comportera la conception d'un ensemble d'activités susceptibles d'améliorer l'état nutritionnel des bénéficiaires, ainsi que l'identification d'opérateurs appropriés; b) l'équilibre entre les composantes de développement agricole durable et de développement de filières agro-industrielles sera examiné en relation avec les stratégies, exigences et capacités des bénéficiaires, tandis que sera prévue une flexibilité des allocations budgétaires, alliée à de solides mécanismes de suivi; c) les procédures opérationnelles et critères de financement des fonds à établir au titre des diverses composantes seront définis; d) des stratégies nouvelles de commercialisation pour les producteurs de cacao seront élaborées; e) les institutions financières locales seront renforcées par des mécanismes appropriés et aidées dans l'établissement de réseaux; f) de l'appui sera fourni aux processus d'établissement de titres sur les terres; g) les possibilités de collaboration avec une nouvelle phase du programme de vulgarisation agricole financé par la Banque mondiale seront explorées, de même que les interactions avec l'aide d'urgence de la Coopération italienne dans la région de Barlovento. Enfin, une étude socio-économique participative en profondeur sera menée après l'évaluation prospective.



Opérations antérieures du FIDA

Trois projets ont été financés jusqu'à présent, pour un total de 27,4 millions de DTS. Deux projets sont en cours d'exécution.